Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le 24/06/2024

ID: 035-213500994-20240610-DCM_10062024_05-DE



République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 JUIN 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 23 Nombre de votants : 25

Le lundi 13 juin deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 4 juin 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

<u>Présents</u>: M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

<u>Absents(tes) excusée(s)</u>: Kevin DOFAL, Gérard DOMINÉ (pouvoir à Jacky LECHÂBLE), Yves LE GALL (pouvoir à Christophe LAINÉ), Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Madame Elodie RAYMOND

2024-10/06-05 Marchés publics/ Construction de vestiaires de football/ Lot 4 « Etanchéité »/ Avenant n°1

Par délibération du 7 novembre 2022 le Conseil municipal a attribué à l'entreprise LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE le lot n° 4 « étanchéité » dans le cadre du marché de construction des vestiaires de football pour un montant de 85 280.55 € HT.

Un premier avenant est proposé concernant un renfort de la charpente pour accueillir des panneaux solaires pour un montant de 4 319.27 € HT.

Par délibération du 8 juin 2020 le Conseil municipal a décidé de créer une Commission des Marchés Publics à Procédure Adaptée (MAPA) afin d'étudier, proposer au Conseil ou le cas échéant attribuer des marchés publics dont le montant se situe en dessous du seuil des procédures formalisées des marchés publics, ainsi que d'émettre des avis sur la passation des modifications supérieurs à 5% des marchés passés selon une procédure adaptée.

Avec cet avenant le montant du marché serait porté à 89 599.82 € HT soit une augmentation de 5.06 % par rapport au montant initial.

Envoyé en préfecture le 21/06/2024 Reçu en préfecture le 21/06/2024 Publié le 24106/2024

ID: 035-213500994-20240610-DCM_10062024_05-DE

La commission des marchés publics s'est réunie le 10 juin 2024 préalablement à la séance du Conseil afin d'examiner la proposition d'avenant n°1

Vu le projet d'avenant ;

Vu l'avis favorable de la commission MAPA;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- ✓ Accepte l'avenant n°1 au marché de « construction de vestiaires de football », lot n°4 « Etanchéité », présenté par l'entreprise LA FOUGERAISE D'ETANCHEITE d'un montant total de 4 319.27 € HT, soit 5 183.12 € TTC
- ✓ Indique qu'à la suite de cet avenant n°1, le marché est porté au montant total de 89 599.82 €
 HT soit 107 519.78 € TTC.
- ✓ **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision, à signer l'avenant et tout document se rapportant à cet objet.

Fait lesdits jour mois et an Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Jacky LECHÂBLE